



La Cour européenne des droits de l'homme élit deux nouveaux vice-présidents

La Cour européenne des droits de l'homme a élu aujourd'hui deux nouveaux vice-présidents, les juges **Işıl Karakaş** (Turquie) et **András Sajó** (Hongrie).

Élus tous deux pour un mandat de trois ans, ils prendront leurs fonctions respectives au 1^{er} novembre 2015.

La Cour est composée d'un juge élu au titre de chacun des 47 États ayant ratifié la Convention européenne des droits de l'homme. Elle se divise en cinq sections au sein desquelles sont constituées des chambres de sept juges. La Cour siège aussi en une Grande Chambre de 17 juges. La Cour a deux vice-présidents, lesquels président également chacun une section ; les trois autres sections ont à leur tête un président de section.

[CV des juges de la Cour](#)

Juge Işıl Karakaş

Née le 8 décembre 1958 à Istanbul, Turquie

Faculté des sciences politiques, Université d'Istanbul, 1983

Faculté de droit, Université de Marmara, 1990

Master en droit public, Université d'Istanbul, 1986

Master en droit européen, Centre européen universitaire, Université de Nancy II, 1988

Doctorat en droit public, Université d'Istanbul, 1992

Institut universitaire européen de Florence, 1990

Professeur agrégé de droit international public, Faculté de droit, Université de Galatasaray, 2003-2008

Directrice du Centre de recherche et de documentation sur l'Europe, Université de Galatasaray, 2002-2008

Directrice du département de droit international public, Faculté de droit, Université de Galatasaray, 2003-2008

Professeur invité des Universités : Aix-Marseille III, Reims, Montpellier II, Strasbourg Robert Schuman

Vice-doyenne, Faculté de droit, Université de Galatasaray, 2004-2008

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 1^{er} mai 2008

Vice-présidente de Section du 1^{er} novembre 2013 au 31 décembre 2014

Présidente de Section depuis le 1^{er} janvier 2015

Juge András Sajó

Né le 25 mars 1949 à Budapest, Hongrie

Etudes de droit à l'ELTE, université de Budapest, 1972

Plusieurs postes de chercheur ou professeur de recherche à l'Institut d'Etat et de droit, Académie des sciences de Hongrie depuis 1972

Doctorat et habilitation à l'Académie des sciences de Hongrie, 1977 et 1982

Fondateur et porte-parole de la Ligue hongroise pour l'abolition de la peine de mort, Budapest, 1988-1994

Conseiller juridique du Président de la Hongrie, 1991-1992

Chaire de droit constitutionnel comparé, Professeur, Université d'Europe centrale, Budapest, 1993-2007

Membre de l'Institut américain de droit, 1996

Membre de l'Académie des sciences de Hongrie, 1997

Professeur affilié de la Cardozo School of Law de New-York depuis 1990 et de la Faculté de droit de l'université de New York depuis 1996

Membre du conseil d'administration de l'Open Society Justice Initiative de New-York, 2001-2007

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 1^{er} février 2008

Vice-président de Section du 1^{er} janvier 2015 au 31 juillet 2015

Président de Section depuis le 1^{er} août 2015

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter [@ECHRpress](https://twitter.com/ECHRpress).

Contacts pour la presse

echrpress@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les Etats membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.